

# Chapitre 6

## Revenus et sécurité sociale

Ce chapitre réunit des données relatives au bien-être économique des Canadiens et de leur famille. Les Sections 6.1 et 6.2 présentent des statistiques sommaires sur la taille et la répartition des revenus et des dépenses des familles; les Sections 6.3 à 6.6 décrivent les programmes fédéraux et provinciaux dans le domaine de la sécurité sociale, tandis que la Section 6.7 traite des services aux anciens combattants.

Les données sur le revenu présentées à la Section 6.1 proviennent de récents sondages sur les finances des consommateurs, que Statistique Canada effectue maintenant chaque année. Les bulletins du recensement décennal du Canada de 1971 contiennent eux aussi une vaste gamme de statistiques sur le revenu des familles et des particuliers, statistiques qui sont particulièrement utiles pour les petites régions géographiques au niveau desquelles les sondages annuels ne peuvent fournir de renseignements fiables. Les tableaux de ce chapitre donnent toutefois la répartition des revenus établie d'après les enquêtes sur les finances des consommateurs aux niveaux des grandes régions et des provinces vu que cette répartition est disponible pour une année plus récente (données de 1971 provenant de l'enquête de 1972 au lieu de celles de 1970 tirées du recensement de 1971), et qu'elle peut être comparée aux résultats d'autres enquêtes antérieures pour certaines années des deux dernières décennies. Les renseignements sur les dépenses de consommation proviennent des enquêtes sur les dépenses des familles menées auprès des ménages telles que décrites à la Section 6.2. Leur fonction première est de fournir la base de pondération dans la construction des indices des prix à la consommation. Le Chapitre 21 donne de plus amples détails au sujet de cet important indicateur économique.

### 6.1 Revenus des familles

Les statistiques sur la répartition des revenus sont essentielles lorsqu'il s'agit de déterminer dans quelle mesure les familles et les particuliers peuvent disposer de biens et de services dans leur vie de tous les jours et dans quelle mesure ils sont relativement libres de privation. Les statistiques sur le revenu servent souvent aux fins de la recherche et de l'élaboration des politiques. Par exemple, elles ont été utilisées par le Comité sénatorial d'étude sur le vieillissement pour évaluer la suffisance des revenus des personnes âgées, par le Conseil économique pour définir la nature et les caractéristiques de la pauvreté, et par le Comité sénatorial d'étude sur la pauvreté. Divers ministères ont recours à ces statistiques pour déterminer le besoin de mesures sociales ainsi que pour évaluer et étudier les effets des mesures existantes et des mesures proposées sur la répartition des revenus. Les fabricants, les organismes de commercialisation et d'autres utilisateurs du secteur privé font grand usage des données sur le revenu pour estimer et prévoir la demande à l'égard de nombreux genres de biens et services.

Étant donné l'importance et la nécessité de la statistique sur la répartition des revenus, Statistique Canada a effectué sa première enquête sur les finances des consommateurs au printemps de 1952. L'enquête était alors limitée à la population non agricole des 10 provinces. Dans 7,500 ménages environ, des personnes ont été interrogées sur la taille et la source de leur revenu monétaire en 1951. À la suite de cette première expérience, l'enquête a été menée périodiquement, en général tous les deux ans. L'enquête de 1966 a été étendue à la population agricole, de sorte que l'échantillon est devenu représentatif d'à peu près tous les ménages privés au Canada. Les seules personnes qui continuent à en être exclues sont les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest et les personnes se trouvant dans des institutions ou des logements collectifs tels que les camps militaires, les hôpitaux et les prisons. Depuis 1972, les enquêtes sur les finances des consommateurs sont effectuées au printemps de chaque année. On trouvera une description plus détaillée de l'enquête et des classifications du revenu (y compris des données pour les personnes seules et pour tous les bénéficiaires d'un revenu pris séparément) dans la publication annuelle intitulée *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu* (n° 13-207 au catalogue de Statistique Canada).